

HISTOIRE POSTALE DE LA GUERRE DE 1914 - 1918 EN ALSACE-LORRAINE TOME VIII

MICHEL FRICK

LE CONTRÔLE POSTAL ALLEMAND EN ALSACE-LORRAINE



SPAL

Association des SPécialistes en marques postales
et oblitérations d'Alsace-Lorraine

Table des matières

Avant-propos	3
Bibliographie	5
Clés de lecture du catalogue	6
Introduction	7
1. Le cadre légal général du contrôle postal en Allemagne	7
2. L'ouverture des centres de contrôle postal en Alsace-Lorraine	13
3. La détermination des zones de compétences des centres de contrôle postal.....	15
4. Le contrôle du courrier international.....	17
5. La correspondance officielle des centres de contrôle postal	21
6. Les marques de contrôle postal	23
7. L'examen chimique et visuel des correspondances.....	38
8. La censure des correspondances	43
9. La fermeture du courrier contrôlé	44
10. Les correspondances retournées à l'expéditeur	47
11. Les cartes postales avec vues admises par la censure	50
12. Le contrôle du courrier des prisonniers de guerre	51
13. Le contrôle des colis postaux et des marchandises	54
14. Le contrôle des télégrammes	59
15. Le contrôle postal du courrier des usines dans l'arrondissement de Molsheim	62
16. Le contrôle postal civil et administratif.....	64
Chapitre 1 : Le contrôle postal de la correspondance militaire	67
1. Le contrôle postal au sein des unités (février 1915 - juillet 1917).....	69
Essai de recensement des cachets de contrôle postal utilisés au sein des unités.....	73
2. Les centres de contrôle postal du courrier militaire (1916 - 1918)	146
3. Le contrôle particulier du courrier des soldats alsaciens-lorrains à partir de 1917	160

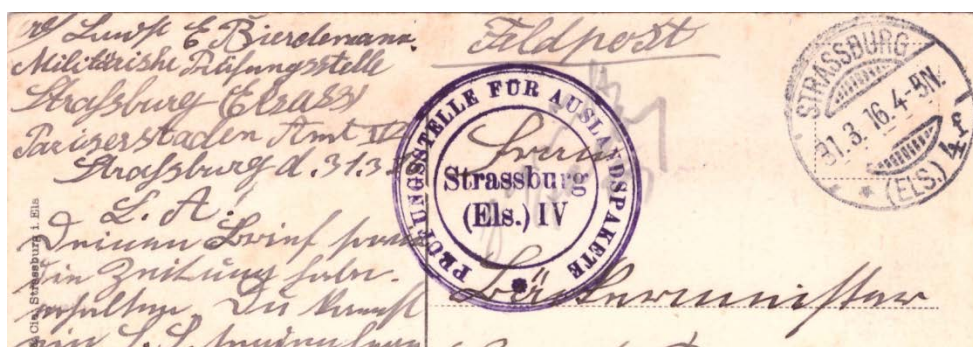
Chapitre 2 : Le centre de contrôle postal de Mulhouse (Mülhausen)	177
Chapitre 3 : Le centre de contrôle postal de Colmar.....	279
Chapitre 4 : Le centre de contrôle postal de Saint-Louis (Sanct-Ludwig).....	351
Chapitre 5 : Le centre de contrôle postal de Marie-aux-Mines (Markirch).....	391
Chapitre 6 : Le centre de contrôle postal de Strasbourg (Straßburg)	403
Chapitre 7 : Le centre de contrôle postal de Haguenau (Hagenau).....	455
Chapitre 8 : Le centre de contrôle postal de Wissembourg (Weissenburg).....	475
Chapitre 9 : Le centre de contrôle postal de Metz	485
Chapitre 10 : Le centre de contrôle postal de Thionville (Diedenhofen)	509
Chapitre 11 : Le centre de contrôle postal de Sarreguemines (Saargemünd).....	529
Chapitre 12 : Le centre de contrôle postal de Sarrebourg (Saarburg)	545

2. L'ouverture des centres de contrôle postal en Alsace-Lorraine

Suite à la proclamation par l'Allemagne le 31 juillet 1914 de l'état de guerre imminent, des centres de contrôle postal (« **Postüberwachungsstellen** ») sont ouverts en Alsace et en Moselle : cinq centres en Alsace, à Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Haguenau et Wissembourg et deux en Moselle, à Metz et Thionville (Diedenhofen). Trois autres centres de contrôle seront créés plus tardivement à Saint-Louis (1915), à Sarreguemines (1916) et à Sarrebourg (1917).



Les centres de contrôle postal allemands étaient en principe spécialisés, soit pour le courrier intérieur (« **Inlandspostüberwachungsstelle** »), soit pour le courrier international (« **Auslandspostüberwachungsstelle** »), soit pour les paquets et colis, soit pour les télégrammes. En Alsace-Lorraine la situation était particulière car tous les centres de contrôle étaient aussi bien compétents pour le courrier intérieur que pour le courrier étranger. Il existait toutefois, et notamment dans les grandes villes, des services distincts pour le contrôle des différents types de correspondances, utilisant parfois des cachets spécifiques. Ainsi, à Strasbourg et à Metz des cachets de contrôle différents ont été utilisés selon que le courrier était intérieur ou adressé à l'étranger.

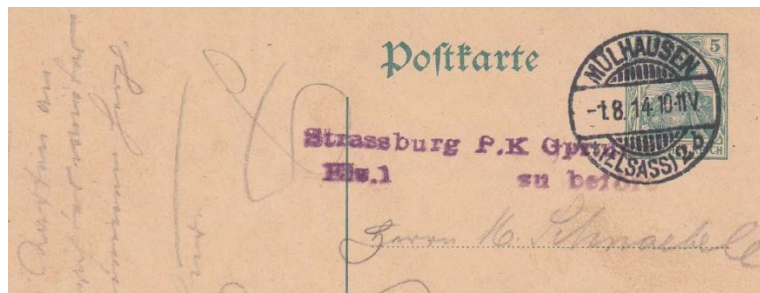


Cachet « **PRÜFUNGSSTELLE FÜR AUSLANDSPAKETE - Strassburg (Els.) IV** » sur une carte postale du 31 mars 1916 du centre de contrôle pour les paquets internationaux, situé quai de Paris à Strasbourg.

Les correspondances datées des premiers jours ou des derniers jours de fonctionnement du contrôle postal méritent une plus-value, notamment celles avec des timbres à date des 30 et 31 juillet, du 1^{er} août 1914 ou du 11 novembre 1918.



Lettre de Berlin du 31 juillet 1914 pour Colmar, contrôlée à l'arrivée.



Carte postale de Mulhouse pour Baldenheim (près de Sélestat) du 1^{er} août 1914 avec un cachet de contrôle de Strasbourg.

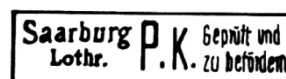
Mandat-carte de Strasbourg (timbre à date du 8 novembre 1918) pour Colmar (timbre d'arrivée du **11 novembre 1918**) avec un cachet du centre de contrôle de Colmar (dernière date relevée).



Différents types de cachets de contrôle postal ont été utilisés. Le plus souvent ils sont frappés à l'encre violette, mais parfois également en noir, en bleu (plusieurs nuances), en rouge et en vert (à Thionville uniquement). Il est donc possible de trouver certains cachets dans deux voire trois couleurs différentes.

- Cachets rectangulaires

L'ensemble des centres de contrôle alsaciens, ainsi que celui de Sarrebourg, disposaient de cachets rectangulaires encadrés **dès leur ouverture**. La présentation de ces cachets semble normalisée : le même modèle est connu dans de multiples autres centres de contrôle en Allemagne. Ils sont de grand format au début de la guerre (près de 8 cm de large), puis leur taille diminue petit à petit (pour atteindre 4 cm de largeur environ).



Dans les grandes villes (Colmar, Mulhouse, Haguenau et Strasbourg), le nom de la ville est parfois suivi de l'indice « 1 », probablement le numéro du bureau de poste principal.

A Saint-Louis ont été utilisés des cachets avec abréviation « M.Ü. » à la place de « P.K. » au centre du cachet.



- Cachets au composteur

Le nombre de cachets dont disposaient les grands centres de contrôle a probablement été très rapidement insuffisant. C'est pourquoi des cachets de fortune ont été réalisés au composteur à Colmar (un seul cachet), Mulhouse (plus d'une quinzaine de cachets a été répertoriée) et Strasbourg (une dizaine de cachets).

Geprüft und zu befördern
Post - Kommission
Mülhausen, ELS

Strassburg Els 1
geprüft und z beförbern
Post Comm

Le libellé de ces cachets est très variable et d'une grande diversité, au sein même d'un centre de contrôle.

Ces cachets étaient très fragiles et donc très éphémères. Certains n'ont sans doute été utilisés que quelques jours, quelques heures seulement peut-être pour d'autres ... De nouveaux cachets restent donc probablement à découvrir.

A Colmar, le cachet au composteur a été utilisé du 10 août à la fin du mois de septembre 1914, à Mulhouse et à Strasbourg sur du courrier daté du 1^{er} août à début novembre 1914.

- Cachets circulaires



Des cachets circulaires ont été utilisés en Moselle (sauf à Sarrebourg) ainsi qu'à Strasbourg. Leur présentation est également normalisée et n'est pas spécifique à l'Alsace-Lorraine. Ils sont frappés en bleu.

Ces cachets ont été utilisés en Moselle dès l'ouverture des 3 centres de contrôle, à Strasbourg à partir d'octobre 1915 seulement.

- Autres formes

D'autres formes de cachets ont été relevées, notamment à Metz, Strasbourg et Thionville : ovales, losanges, petits rectangles. Il s'agit probablement d'initiatives locales.



Les cachets ovales de Strasbourg et losangés de Thionville figurent sur du courrier de ou pour l'étranger.

L'utilisation des cachets de contrôle postal pour oblitérer les timbres-poste ne semble pas être le fruit du hasard dans certains centres de contrôle, dans lesquels cette pratique est loin d'être exceptionnelle, notamment à Colmar, Mulhouse et Strasbourg.



2. Les centres de contrôle postal du courrier militaire (1916 - 1918)

Conformément à l'ordonnance M.J. Nr 360361 du 29 avril 1916 du chef d'état major de l'armée allemande, reproduite sur la page suivante, les armées avaient la possibilité d'ouvrir des centres de contrôle postal militaires destinés à vérifier la correspondance militaire de campagne (« mobile Feldpost »). Un tel service a fonctionné au sein du détachement d'armée A (anciennement détachement d'armée Falkenhausen). Plusieurs cachets de contrôle de ce service ont été relevés en 1916 et 1917 sur du courrier expédié depuis la zone des opérations dans le Bas-Rhin et en Moselle.

Les correspondances sont contrôlées de façon aléatoire par des officiers désignés de manière permanente. La procédure était aménagée de différentes façons : soit les officiers se rendaient eux même au bureau de poste militaire de campagne dont ils voulaient surveiller le trafic, soit les bureaux de poste militaires recevaient l'ordre écrit de transmettre le courrier d'une période donnée et provenant d'unités militaires plus précisément désignées au centre de contrôle. L'une ou l'autre liasse de lettres au libre choix des officiers était prélevée et soumise au contrôle. Généralement les envois de lettres et de paquets de sous-officiers et d'hommes de troupe étaient contrôlés simultanément. Les envois examinés sont refermés, pourvus d'une marque de contrôle puis remis pour transmission à la poste militaire.

Même si les responsables de la poste militaire ne pouvaient pas émettre d'objections quant au contrôle des envois postaux, ils avaient l'obligation de veiller à ce que les envois ne soient pas retenus trop longtemps pour le contrôle. A ce propos, il est malheureusement souvent apparu que les services de contrôle ne traitaient pas les envois avec la célérité voulue. Dans le secteur d'un directeur de poste militaire, des retards de 8 jours, même de 4 semaines ont été constatés.¹¹⁰



¹¹⁰ « Geschichte der deutschen Feldpost im Krieg 1914/1918 », de Karl Schracke.

MÜLHAUSEN
P. K.
- Geprüft und zu befördern

MÜLHAUSEN -
P. K
- Geprüft und zu befördern

10	« P » de « P.K. » sous « H »	violet	06.10.14	26.10.14	D
10a	« P » de « P.K. » sous « L » tired après « N »	violet	10.08.14	12.08.14	E

- Cachets rectangulaires grand format

« M » de « Mülhausen » s'écarte à la base

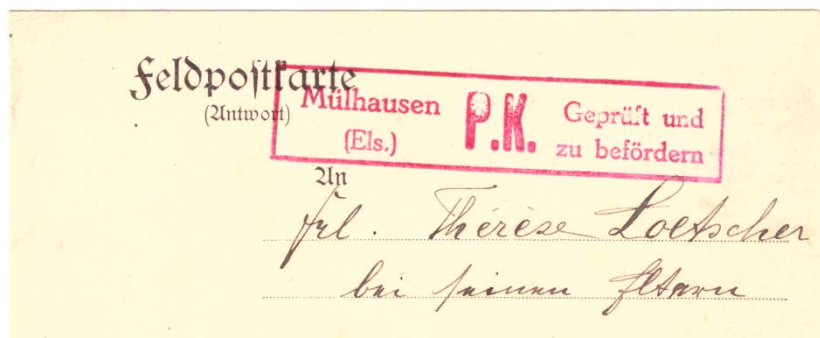


11	76 x 16 mm Sans indice « 1 » après « (Els.) »	violet	18.10.14	16.03.15	A
		rouge	19.10.14	26.10.14	C
11a	comme type 11 mais avec un point après « befördern »	violet	17.10.14	06.01.15	C

Les cachet n° 11 est connu échoppé sur des lettres de voiture (voir page 217)

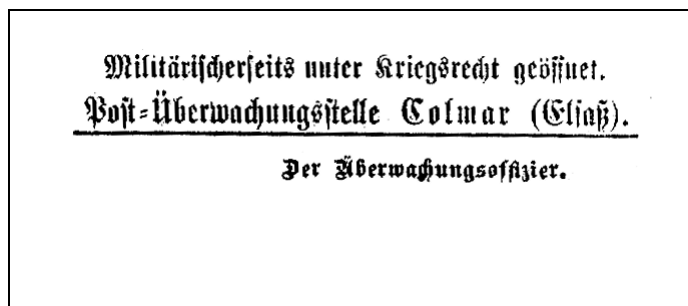


12	78 x 16 mm - « (Els.) » suivi de « 1 »	violet	11.10.14	25.05.15	A
----	--	--------	----------	----------	---



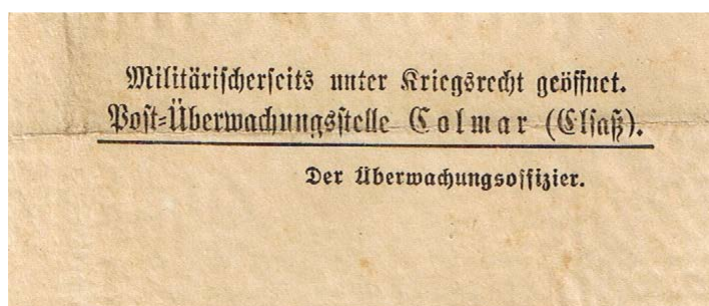
Cachet type 11 frappé en rouge sur une carte postale
du 19 octobre 1914.

Il aura fallu attendre l'année 1917 pour voir l'apparition d'étiquettes imprimés



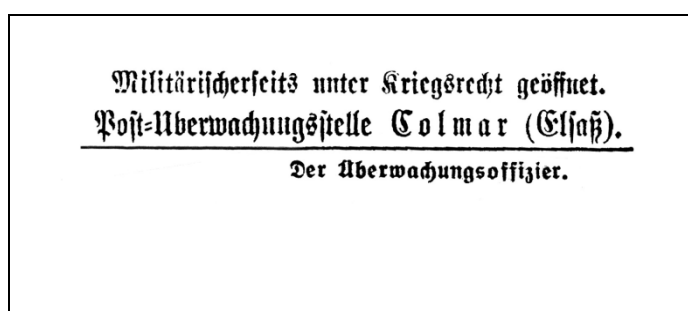
Voir la forme du « D » de « Der » et le « Ü » de « Überwachungsoffizier »

2	Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet. / Post-Überwachungsstelle Colmar (Elsaß). / Der Überwachungsoffizier.	noir sur blanc ou beige	02.03.17	01.12.17	E
---	--	-------------------------	----------	----------	---



2a	comme type 2, sauf la forme du « D » de « Der » et le « Ü » de « Überwachungsoffizier »	noir sur blanc ou beige	28.03.17	08.10.18	E
----	---	-------------------------	----------	----------	---

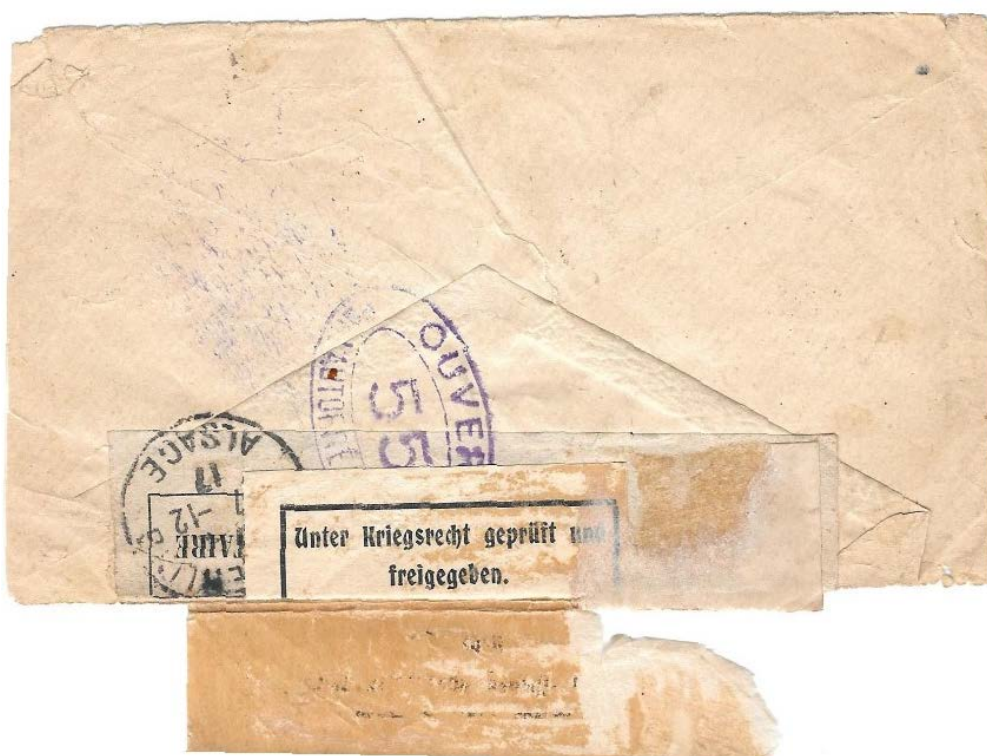
Cette étiquette a également été utilisée coupée en deux verticalement pour économiser du papier. Dates relevées : du 19 juillet 1917 au 2 octobre 1917.



2b	comme type 2a mais sans tréma sur le « U » de « Überwachungsstelle »	noir sur blanc ou beige	21.11.17		E
----	--	-------------------------	----------	--	---



Lettre d'Amérique du Sud de 1917 à destination d'Orbey (Urbeis), dans l'arrondissement de Ribeauvillé, via la Suisse. Elle a dans un premier temps été vérifiée par le centre de contrôle postal français de Belfort puis probablement dirigée par erreur vers Urbès, en Alsace reconquise, où un timbre à date de Wesserling a été frappé sur la bande de fermeture le 7 décembre 1917.



La lettre est ensuite dirigée vers l'Alsace allemande et se trouve au centre de contrôle postal de Strasbourg où elle est ouverte une seconde fois. Elle est enfin ouverte une 3^e fois par le centre de contrôle postal de Colmar, qui appose une 3^e étiquette de fermeture.

- **Cachets de cire**

Relevés au verso de lettres recommandées et chargées.



17	« POST UEBERWACHUNGSSTELLE ST. LUDWIG / (ELSASS) » avec aigle au centre	cire rouge	03.12.15	18.06.16	D
----	---	------------	----------	----------	---

- **Cachet d'officier de contrôle**

**Militärischerseits unter
Kriegsrecht geöffnet.
St. Ludwig (Elsass) |
Der Überwachungsoffizier.**

18	Militärischerseits unter Kriegsrecht geöffnet. St. Ludwig (Elsass) / Der Überwachungsoffizier.	violet	13.04.15	09.06.15	C
----	---	--------	----------	----------	---

La barre « / » après « (Elsass) » est un séparateur à la date (pour séparer le jour et le mois). Dans la pratique cependant la date n'est pas indiquée.

Le cachet est généralement frappé au verso des lettres contrôlées, mais il est aussi connu frappé au recto (rare).

Ce cachet a été réutilisé en 1917 et en 1918 (3 premières lignes) pour la réalisation d'étiquettes de fermeture de fortune (voir étiquette n° 5).

On notera la grande similitude de ce cachet avec celui utilisé à Mulhouse.



8	avec lettres « c » latérales	bleu	12.02.17	21.08.18	D
9	avec lettres « e » latérales	violet	signalé, non vu ⁸		E

Ces deux cachets ci-dessous ont été relevés exclusivement sur du courrier de 1917 et 1918 originaires ou à destination de l'étranger, principalement la Suisse.



10	avec lettres « f » latérales	bleu	26.04.17	15.11.17	C
		violet	21.09.17	13.12.17	C
		noir	27.02.17	06.11.18	A
11	avec ornements latéraux	bleu	20.09.17	31.10.18	C
		violet	19.11.17	04.11.18	A



Bande pour journal du 14 septembre 1918 de Genève pour Strasbourg. Cachet de contrôle postal ovale n° 11 dont le mot « geprüft » a été barré au crayon vert en raison de la qualité du destinataire (Ministère pour l'Alsace-Lorraine à Strasbourg), dont le courrier ne devait pas être vérifié.

⁸ Probablement cachet n° 7 avec lettre « c » mal frappée.

- **Cachets de contrôle des correspondances militaires**

Le cachet n° 9 ci-dessous a été relevé sur des correspondances en franchise postale militaire expédiées par des soldats depuis Metz, mais sans doute déposées en dehors de leurs unités (et donc non contrôlées à ce niveau). **Ces courriers ne portent pas de cachets de franchise des unités.** Les cachets n° 9 à 12 figurent également sur des correspondances en franchise postale militaire, mais aussi bien expédiées de Metz qu'adressées dans la ville, le n° 10 presque exclusivement sur du courrier militaire adressé à Metz.



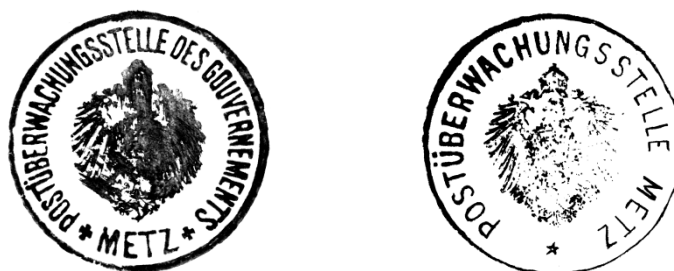
9	POSTÜBERWACHUNGSSTELLE DES GOUVERNEMENTS METZ	noir	02.11.15		D
		bleu	18.04.15	16.05.17	A
10	UEBERWACHUNGSSTELLE XVI.A.K. METZ	bleu	14.12.15	29.01.17	D
10a	Cachet échoppé (sans « XVI. A.K. »)	bleu	22.02.17	08.05.18	C



Carte postale du 7 juin 1917 avec cachet de contrôle type 9. L'expéditeur est membre de la « Feldluftschiffer-Abt. 35 » (35^e détachement d'aéroscieurs de campagne).

Une partie de la correspondance a été censurée. Le censeur a dans un premier temps entouré la partie du texte litigieuse au crayon rouge, qui a ensuite été recouverte par de l'encre de chine. Le censeur a apposé son paraphe au crayon, en violet.

**FREIGEgeben ÜBERWACHUNGSSTELLE
METZ**



11	FREIGEgeben ÜBERWACHUNGSSTELLE METZ	bleu clair ou foncé	08.02.17	14.10.18	B
12	POSTÜBERWACHUNGSSTELLE DES GOUVERNEMENTS METZ	bleu	08.11.17	26.06.18	B
13	POSTÜBERWACHUNGSSTELLE METZ	bleu	17.08.18	28.09.18	C

6. Le contrôle des colis postaux

Les cachets n° 1 à 3 reproduits ci-dessous ont été relevés sur des bulletins d'expédition de colis postaux. Ils sont presque toujours mal frappés ou écrasés. Les reproductions présentées ci-dessous sont soit des calques soit des reconstitutions ; le graphisme ne peut donc pas être garanti avec certitude.



1	Militärische Prüfungsstelle für den Paketverkehr / METZ	rouge	07.04.17	10.09.17	D
2	Militärische Prüfungsstelle für den Postpaketverkehr / METZ	rouge	25.04.17	25.05.18	D

Militärische Prüfungsstelle für den Postpaketverkehr METZ



3	Militärische Prüfungsstelle für den Postpaketverkehr / METZ	rouge	19.09.17	18.11.17	E
4	P U e / Metz	rouge	08.02.18	04.03.18	E
5	P U e / Metz	rouge	02.10.18		E

